

Rapport du Vice-Gouverneur de l'Arrondissement Administratif de Bruxelles-Capitale pour l'année 2018

Le présent rapport annuel est une réalisation du Service du Vice-Gouverneur de l'Arrondissement Administratif de Bruxelles-Capitale. Ce rapport est basé sur tous les chiffres disponibles au 15.05.2019.

Pour toute remarque, suggestion ou question supplémentaire, vous pouvez vous adresser au Service du Vice-Gouverneur de l'Arrondissement Administratif de Bruxelles-Capitale, Park Atrium, rue des Colonies 11, 6^{ième} étage, 1000 Bruxelles.

Tél. +32-(0)2-512.85.77

E-mail: info@vicegouverneurbru.be

Le rapport est aussi disponible en néerlandais et peut également être consulté sur le site www.vicegouverneurbru.be.

Editeur responsable: Jozef OSTYN, Vice-Gouverneur

Table des matières

Table des matières	3
1 Introduction.....	5
1.1 Généralités	5
1.2 Les lois et règlements sur lesquels sont fondés le contrôle du respect des lois linguistiques	5
1.3 Moyens logistiques.....	5
2 Données statistiques 2018 - globales.....	7
3 Données statistiques 2018 - par commune et par CPAS.....	10
4 Données statistiques 2018 - par grade.....	49
5 Données statistiques 2018 - commentaires.....	51
5.1 Généralités	51
5.2 Personnel statutaire	51
5.3 Personnel contractuel	52
5.4 Attestations de la connaissance de la deuxième langue communiquées après l'engagement	53
5.5 Prise d'acte et maintien ou retrait de décisions suspendues	53
5.6 Annulation de décisions suspendues	53
6 Parité dans les emplois égaux ou supérieurs à celui de chef de division.....	54
7 Plaintes	56
7.1 Généralités	56
7.2 Détail des plaintes	56
8 Conclusions du Vice-Gouverneur	58

1 Introduction

1.1 Généralités

En application de l'article 65 des lois coordonnées sur l'emploi des langues en matière administrative du 18 juillet 1966, mes services vérifient si les décisions des administrations communales et des CPAS sont en concordance avec les lois et les règlements sur l'emploi des langues en matière administrative.

Les décisions qui sont soumises à mes services concernent des nominations au sens le plus large, sans préjudice de leur statut: des admissions au stage, des nominations à titre définitif, des promotions, des désignations pour l'exercice de fonctions supérieures, des engagements contractuels de durée déterminée ou indéterminée, des contrats de remplacement et des contrats d'occupation d'étudiant.

Les données statistiques se rapportent dès lors au nombre de décisions des administrations communales et des centres publics d'action sociale et non pas au nombre des membres du personnel qui y est occupé. En effet, pour un seul membre du personnel, il est possible que durant la même année deux décisions ou plus soient transmises, par exemple une admission au stage suivie six mois plus tard d'une nomination à titre définitif ou un engagement contractuel de trois mois suivi d'une prolongation.

Il n'est pas tenu compte des décisions relatives à l'engagement du personnel de métier et ouvrier ni du personnel des établissements dont l'activité culturelle intéresse exclusivement un groupe linguistique, vu respectivement l'article 21, §3 et l'article 22 des lois linguistiques. Toutefois, de telles décisions sont généralement envoyées aux service du Vice-Gouverneur afin de vérifier l'applicabilité des exceptions en question.

1.2 Les lois et règlements sur lesquels sont fondés le contrôle du respect des lois linguistiques

- Les lois coordonnées sur l'emploi des langues en matière administrative du 18 juillet 1966, en abrégé "les lois linguistiques"
- L'arrêté royal du 8 mars 2001 fixant les conditions de délivrance des certificats de connaissances linguistiques prévus à l'article 53 des lois sur l'emploi des langues en matière administrative coordonnées le 18 juillet 1966

1.3 Moyens logistiques

Pour l'exécution de la mission de contrôle qui lui est confiée par les lois linguistiques, le Vice-Gouverneur s'appuie sur du personnel mis à sa disposition par le Service Public Fédéral Intérieur.

Le tableau ci-dessous reflète la situation dans le courant de 2018.

Niveau	Néerlandophones	Francophones	Total
Niveau A	2 ⁽¹⁾	0	2
Niveau B	0	0	0
Niveau C	1	0 ⁽²⁾	1
Niveau D	1	1	2
Total	4	1	5

(1) Dont un conseiller A32 qui est parti à la retraite au 01.05.2018 et qui n'a pas encore été remplacé.

(2) En ce moment, un membre du personnel francophone de niveau C se trouve encore au cadre, mais est malade depuis longtemps et n'a pas été remplacé.

L'organisation du travail a été adaptée pour assurer la continuité depuis le départ à la retraite de l'ancien conseiller. Néanmoins, l'effectif en ressources humaines reste critique et tout facteur interne (maladie, ..) ou externe (changement de loi entraînant une charge de travail supplémentaire, etc.) ayant un impact sur le fonctionnement du service peut avoir des conséquences graves. Il existe également un besoin urgent pour un employé de niveau B pour traiter les dossiers dans les domaines de la comptabilité, de la logistique et du personnel.

2 Données statistiques 2018 - globales

Vous trouverez sur les pages suivantes les données statistiques globales concernant l'application de la tutelle linguistique du Vice-Gouverneur par rapport aux décisions des administrations communales et des CPAS prises en 2018 (même si dans certains cas une copie de ces décisions n'a été transmise qu'en 2019).

Au total, pas moins de 3.113 délibérations auxquelles s'applique les lois linguistiques ont été envoyées au Vice-Gouverneur, 1.529 par les communes, 1.584 par les CPAS. En 2017, il y avait encore 2.554 délibérations, 1.420 par les communes, 1.134 par les CPAS. L'augmentation globale est de presque 22%.

Chaque dossier fait l'objet d'une analyse qui mène à l'évaluation suivante:

- **Approbation:** l'intéressé (contractuel/statutaire) répond aux exigences des lois linguistiques.
- **Suspension:** l'intéressé (contractuel/statutaire) ne répond pas aux exigences des lois linguistiques ET/OU les règles de parité n'ont pas été respectés. Un arrêté de suspension est rédigé et envoyé à toutes les instances concernées.
- **Tolérance:** une exception est faite pour les contractuels qui ne sont recrutés que pour une courte période et dont le recrutement, bien que strictement non-conforme aux exigences des lois linguistiques, n'est pas immédiatement suspendu. Ça concerne souvent des personnes recrutées sur base d'un contrat de remplacement. Dès que la personne concernée travaillera plus longtemps dans un ou plusieurs communes ou CPAS bruxellois sur base de divers petits contrats, une suspension suivra quand-même.

Remarque: une suspension en raison de la violation des règles de parité de l'article 21, §7 des lois linguistiques est souvent accompagnée d'une lacune au niveau de la connaissance écrite ou orale de la deuxième langue de la part de la même personne. Dans le tableau ci-dessous, toutefois, les suspensions pertinentes ne sont incluses que dans les chiffres de parité.

COMMUNES 2018			
Décisions relatives au personnel statutaire			
	N	F	N+F
Détenteur du brevet linguistique - approbation par le Vice-Gouverneur	88	278	366
Manque de brevet linguistique - suspension par le Vice-Gouverneur	4	52	56
Non-respect de la parité - suspension par le Vice-Gouverneur	0	11	11
Total	92	341	433
Décisions relatives au personnel contractuel			
	N	F	N+F
Détenteur du brevet linguistique - approbation par le Vice-Gouverneur	40	139	179
Manque de brevet linguistique - suspension par le Vice-Gouverneur	61	628	689
Non-respect de la parité - suspension par le Vice-Gouverneur	0	2	2
Engagement de durée limitée pour assurer la continuité du service - tolérée par le Vice-Gouverneur	15	211	226
Total	116	980	1.096
Total général	208	1.321	1.529

CPAS 2018			
Décisions relatives au personnel statutaire			
	N	F	N+F
Détenteur du brevet linguistique - approbation par le Vice-Gouverneur	11	45	56
Manque de brevet linguistique - suspension par le Vice-Gouverneur	3	58	61
Non-respect de la parité - suspension par le Vice-Gouverneur	0	3	3
Total	14	106	120
Décisions relatives au personnel contractuel			
	N	F	N+F
Détenteur du brevet linguistique - approbation par le Vice-Gouverneur	9	63	72
Manque de brevet linguistique - suspension par le Vice-Gouverneur	30	944	974
Non-respect de la parité - suspension par le Vice-Gouverneur	0	3	3
Engagement de durée limitée pour assurer la continuité du service - tolérée par le Vice-Gouverneur	15	400	415
Total	54	1.410	1.464
Total général	68	1.516	1.584

APERÇU PLURIANNUEL - COMMUNES

Année	Total	Approbation	Suspension	Tolérance
2007	1.457	527	601	329
2008	1.492	554	588	350
2009	1.384	416	563	405
2010	1.434	440	594	400
2011	1.421	439	609	373
2012	1.726	723	667	336
2013	1.580	622	664	294
2014	1.247	487	518	242
2015	1.168	407	541	220
2016	1.338	439	611	288
2017	1.420	381	797	242
2018	1.529	545	758	226

APERÇU PLURIANNUEL - CPAS

Année	Total	Approbation	Suspension	Tolérance
2007	1.176	153	507	516
2008	1.263	111	514	638
2009	1.423	205	505	713
2010	1.661	235	671	755
2011	1.607	240	636	731
2012	1.732	351	593	788
2013	1.569	267	469	833
2014	1.599	222	574	803
2015	1.124	126	574	424
2016	991	109	421	461
2017	1.134	68	689	377
2018	1.584	128	1.041	415

APERÇU PLURIANNUEL - GLOBAL

Année	Total	Approbation	Suspension	Tolérance
2007	2.633	680	1.108	845
2008	2.755	665	1.102	988
2009	2.807	621	1.068	1.118
2010	3.095	675	1.265	1.155
2011	3.028	679	1.245	1.104
2012	3.458	1.074	1.260	1.124
2013	3.149	889	1.133	1.127
2014	2.846	709	1.092	1.045
2015	2.292	533	1.115	644
2016	2.329	548	1.032	749
2017	2.554	449	1.486	619
2018	3.113	673	1.799	641

3 Données statistiques 2018 - par commune et par CPAS

Vous trouverez sur les pages suivantes les données statistiques concernant l'application de la tutelle linguistique du Vice-Gouverneur, ventilées par commune et par CPAS. Ce sont toujours des décisions prises en 2018 (même si dans certains cas une copie de ces décisions n'a été transmise qu'en 2019).

COMMUNE D'ANDERLECHT

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	137	27	110
Relatives au personnel statutaire	19	8	11
Relatives au personnel contractuel	118	19	99

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	6	10	0	1	0	0
Stage	2	0	0	0	0	0
Total	8	10	0	1	0	0
N+F	18		1		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	7	14	10	69	0	0	0	7
Remplacements	0	1	1	8	0	0	1	0
Total	7	15	11	77	0	0	1	7
N+F	22		88		0		8	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	15		11		1		27	
Francophones		25		78		7		110
N+F	40		89		8		137	

COMMUNE DE BRUXELLES

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	407	98	309
Relatives au personnel statutaire	235	61	174
Relatives au personnel contractuel	172	37	135

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	15	50	0	1	0	1
Stage	46	114	0	4	0	4
Total	61	164	0	5	0	5
N+F	225		5		5	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	9	8	23	109	0	1	1	4
Remplacements	2	0	2	12	0	0	0	1
Total	11	8	25	121	0	1	1	5
N+F	19		146		1		6	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	72		25		1		98	
Francophones		172		132		5		309
N+F	244		157		6		407	

COMMUNE D'IXELLES

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	170	10	160
Relatives au personnel statutaire	35	3	32
Relatives au personnel contractuel	135	7	128

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	3	27	0	4	0	0
Stage	0	0	0	1	0	0
Total	3	27	0	5	0	0
N+F	30		5		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	2	6	4	75	0	0	0	25
Remplacements	0	1	0	19	0	0	1	2
Total	2	7	4	94	0	0	1	27
N+F	9		98		0		28	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	5		4		1		10	
Francophones		34		99		27		160
N+F	39		103		28		170	

COMMUNE D'ETTERBEEK

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	122	10	112
Relatives au personnel statutaire	16	5	11
Relatives au personnel contractuel	106	5	101

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	3	6	0	0	0	0
Stage	2	4	0	1	0	0
Total	5	10	0	1	0	0
N+F	15		1		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	3	11	0	21	0	0	2	29
Remplacements	0	21	0	14	0	0	0	5
Total	3	32	0	35	0	0	2	34
N+F	35		35		0		36	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	8		0		2		10	
Francophones		42		36		34		112
N+F	50		36		36		122	

COMMUNE D'EVERE

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	22	3	19
Relatives au personnel statutaire	1	0	1
Relatives au personnel contractuel	21	3	18

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	1	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	1	0	0
N+F	0		1		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	1	3	8	0	1	0	3
Remplacements	0	0	0	1	0	0	0	4
Total	0	1	3	9	0	1	0	7
N+F	1		12		1		7	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		3		0		3	
Francophones		1		11		7		19
N+F	1		14		7		22	

COMMUNE DE GANSHOREN

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	1	0	1
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	1	0	1

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	1	0	0	0	0	0	0
Remplacements	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	1	0	0	0	0	0	0
N+F	1		0		0		0	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		1		0		0		1
N+F	1		0		0		1	

COMMUNE DE JETTE

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	34	7	27
Relatives au personnel statutaire	7	2	5
Relatives au personnel contractuel	27	5	22

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	1	4	0	0	0	1
Stage	1	0	0	0	0	0
Total	2	4	0	0	0	1
N+F	6		0		1	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	5	2	8	0	0	1	2
Remplacements	0	3	2	1	0	0	0	3
Total	0	8	4	9	0	0	1	5
N+F	8		13		0		6	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	2		4		1		7	
Francophones		12		10		5		27
N+F	14		14		6		34	

COMMUNE DE KOEKELBERG

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	24	0	24
Relatives au personnel statutaire	2	0	2
Relatives au personnel contractuel	22	0	22

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	2	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	2	0	0	0	0
N+F	2		0		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	4	0	11	0	0	0	2
Remplacements	0	0	0	4	0	0	0	1
Total	0	4	0	15	0	0	0	3
N+F	4		15		0		3	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		6		15		3		24
N+F	6		15		3		24	

COMMUNE D'AUDERGHEM

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	32	2	30
Relatives au personnel statutaire	5	1	4
Relatives au personnel contractuel	27	1	26

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	1	3	0	0	0	0
Stage	0	1	0	0	0	0
Total	1	4	0	0	0	0
N+F	5		0		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	1	4	0	6	0	0	0	14
Remplacements	0	0	0	2	0	0	0	0
Total	1	4	0	8	0	0	0	14
N+F	5		8		0		14	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	2		0		0		2	
Francophones		8		8		14		30
N+F	10		8		14		32	

COMMUNE DE SCHAERBEEK

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	157	25	132
Relatives au personnel statutaire	60	7	53
Relatives au personnel contractuel	97	18	79

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	3	16	1	15	0	0
Stage	1	10	2	8	0	4
Total	4	26	3	23	0	4
N+F	30		26		4	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	7	16	4	42	0	0	1	5
Remplacements	1	3	1	2	0	0	4	11
Total	8	19	5	44	0	0	5	16
N+F	27		49		0		21	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	12		8		5		25	
Francophones		45		71		16		132
N+F	57		79		21		157	

COMMUNE DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	8	1	7
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	8	1	7

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	0	1	5	0	0	0	0
Remplacements	0	1	0	1	0	0	0	0
Total	0	1	1	6	0	0	0	0
N+F	1		7		0		0	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		1		0		1	
Francophones		1		6		0		7
N+F	1		7		0		8	

COMMUNE DE SAINT-GILLES

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	86	6	80
Relatives au personnel statutaire	4	0	4
Relatives au personnel contractuel	82	6	76

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	4	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	4	0	0	0	0
N+F	4		0		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	2	4	2	50	0	0	0	6
Remplacements	2	1	0	8	0	0	0	7
Total	4	5	2	58	0	0	0	13
N+F	9		60		0		13	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	4		2		0		6	
Francophones		9		58		13		80
N+F	13		60		13		86	

COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	9	0	9
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	9	0	9

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	0	0	9	0	0	0	0
Remplacements	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	9	0	0	0	0
N+F	0		9		0		0	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		0		9		0		9
N+F	0		9		0		9	

COMMUNE DE SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	43	5	38
Relatives au personnel statutaire	1	0	1
Relatives au personnel contractuel	42	5	37

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	1	0	0
Total	0	0	0	1	0	0
N+F	0		1		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	1	2	17	0	0	3	19
Remplacements	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	1	2	17	0	0	3	19
N+F	1		19		0		22	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		2		3		5	
Francophones		1		18		19		38
N+F	1		20		22		43	

COMMUNE DE WOLUWE-SAINT-LAMBERT

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	33	1	32
Relatives au personnel statutaire	3	0	3
Relatives au personnel contractuel	30	1	29

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	1	0	0	0	0
Stage	0	1	0	1	0	0
Total	0	2	0	1	0	0
N+F	2		1		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	1	3	0	16	0	0	0	6
Remplacements	0	0	0	2	0	0	0	2
Total	1	3	0	18	0	0	0	8
N+F	4		18		0		8	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	1		0		0		1	
Francophones		5		19		8		32
N+F	6		19		8		33	

COMMUNE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	51	3	48
Relatives au personnel statutaire	24	1	23
Relatives au personnel contractuel	27	2	25

STATUTAIRE

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	1	9	0	7	0	0
Stage	0	4	0	2	0	1
Total	1	13	0	9	0	1
N+F	14		9		1	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	7	2	12	0	0	0	1
Remplacements	0	1	0	1	0	0	0	3
Total	0	8	2	13	0	0	0	4
N+F	8		15		0		4	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	1		2		0		3	
Francophones		21		23		4		48
N+F	22		25		4		51	

COMMUNE D'UCCLE

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	114	7	107
Relatives au personnel statutaire	15	3	12
Relatives au personnel contractuel	99	4	95

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	2	10	0	1	0	0
Stage	1	1	0	0	0	0
Total	3	11	0	1	0	0
N+F	14		1		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	3	15	1	43	0	0	0	28
Remplacements	0	0	0	5	0	0	0	4
Total	3	15	1	48	0	0	0	32
N+F	18		49		0		32	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	6		1		0		7	
Francophones		26		49		32		107
N+F	32		50		32		114	

COMMUNE DE FOREST

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	67	2	65
Relatives au personnel statutaire	1	0	1
Relatives au personnel contractuel	66	2	64

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	1	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	1	0	0	0	0
N+F	1		0		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	4	1	39	0	0	1	13
Remplacements	0	0	0	5	0	0	0	3
Total	0	4	1	44	0	0	1	16
N+F	4		45		0		17	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		1		1		2	
Francophones		5		44		16		65
N+F	5		45		17		67	

COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	12	1	11
Relatives au personnel statutaire	5	1	4
Relatives au personnel contractuel	7	0	7

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	1	4	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	1	4	0	0
N+F	0		5		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	3	0	3	0	0	0	1
Remplacements	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	3	0	3	0	0	0	1
N+F	3		3		0		1	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		1		0		1	
Francophones		3		7		1		11
N+F	3		8		1		12	

CPAS D'ANDERLECHT

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	158	11	147
Relatives au personnel statutaire	7	2	5
Relatives au personnel contractuel	151	9	142

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	1	1	0	0	0	0
Stage	1	2	0	2	0	0
Total	2	3	0	2	0	0
N+F	5		2		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	5	3	54	0	0	3	48
Remplacements	0	0	1	21	0	0	2	14
Total	0	5	4	75	0	0	5	62
N+F	5		79		0		67	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	2		4		5		11	
Francophones		8		77		62		147
N+F	10		81		67		158	

CPAS DE BRUXELLES

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	334	15	319
Relatives au personnel statutaire	59	6	53
Relatives au personnel contractuel	275	9	266

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	4	7	2	43	0	1
Stage	0	1	0	1	0	0
Total	4	8	2	44	0	1
N+F	12		46		1	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	0	6	119	0	0	3	81
Remplacements	0	0	0	49	0	0	0	17
Total	0	0	6	168	0	0	3	98
N+F	0		174		0		101	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	4		8		3		15	
Francophones		8		213		98		319
N+F	12		221		101		334	

CPAS D'IXELLES

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	0	0	0
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	0	0	0

STATUTAIRE

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	0	0	0	0	0	0	0
Remplacements	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0		0	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		0		0		0		0
N+F	0		0		0		0	

CPAS D'ETTERBEEK

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	89	1	88
Relatives au personnel statutaire	4	1	3
Relatives au personnel contractuel	85	0	85

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	1	2	0	1	0	0
Total	1	2	0	1	0	0
N+F	3		1		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	4	0	25	0	0	0	6
Remplacements	0	4	0	38	0	0	0	8
Total	0	8	0	63	0	0	0	14
N+F	8		63		0		14	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	1		0		0		1	
Francophones		10		64		14		88
N+F	11		64		14		89	

CPAS D'EVERE

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	48	3	45
Relatives au personnel statutaire	2	0	2
Relatives au personnel contractuel	46	3	43

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	2	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	2	0	0	0	0
N+F	2		0		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	3	2	0	30	0	0	0	4
Remplacements	0	0	0	6	0	0	0	1
Total	3	2	0	36	0	0	0	5
N+F	5		36		0		5	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	3		0		0		3	
Francophones		4		36		5		45
N+F	7		36		5		48	

CPAS DE GANSHOREN

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	57	15	42
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	57	15	42

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	0	10	27	0	0	5	3
Remplacements	0	0	0	10	0	0	0	2
Total	0	0	10	37	0	0	5	5
N+F	0		47		0		10	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		10		5		15	
Francophones		0		37		5		42
N+F	0		47		10		57	

CPAS DE JETTE

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	46	4	42
Relatives au personnel statutaire	7	2	5
Relatives au personnel contractuel	39	2	37

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	1	3	0	0	0	0
Stage	1	2	0	0	0	0
Total	2	5	0	0	0	0
N+F	7		0		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	3	1	26	0	0	1	5
Remplacements	0	0	0	2	0	0	0	1
Total	0	3	1	28	0	0	1	6
N+F	3		29		0		7	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	2		1		1		4	
Francophones		8		28		6		42
N+F	10		29		7		46	

CPAS DE KOEKELBERG

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	0	0	0
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	0	0	0

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	0	0	0	0	0	0	0
Remplacements	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0		0	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		0		0		0		0
N+F	0		0		0		0	

CPAS D'AUDERGHEM

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	19	2	17
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	19	2	17

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	1	0	0	10	0	0	0	3
Remplacements	1	0	0	4	0	0	0	0
Total	2	0	0	14	0	0	0	3
N+F	2		14		0		3	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	2		0		0		2	
Francophones		0		14		3		17
N+F	2		14		3		19	

CPAS DE SCHAERBEEK

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	256	0	256
Relatives au personnel statutaire	14	0	14
Relatives au personnel contractuel	242	0	242

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	5	0	6	0	2
Stage	0	1	0	0	0	0
Total	0	6	0	6	0	2
N+F	6		6		2	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	7	0	111	0	2	0	34
Remplacements	0	3	0	65	0	0	0	20
Total	0	10	0	176	0	2	0	54
N+F	10		176		2		54	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		16		186		54		256
N+F	16		186		54		256	

CPAS DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	41	4	37
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	41	4	37

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	0	4	19	0	0	0	5
Remplacements	0	0	0	8	0	0	0	5
Total	0	0	4	27	0	0	0	10
N+F	0		31		0		10	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		4		0		4	
Francophones		0		27		10		37
N+F	0		31		10		41	

CPAS DE SAINT-GILLES

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	77	1	76
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	77	1	76

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	8	1	39	0	1	0	20
Remplacements	0	1	0	5	0	0	0	2
Total	0	9	1	44	0	1	0	22
N+F	9		45		1		22	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		1		0		1	
Francophones		9		45		22		76
N+F	9		46		22		77	

CPAS DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	122	1	121
Relatives au personnel statutaire	9	1	8
Relatives au personnel contractuel	113	0	113

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	2	0	0	0	0
Stage	1	5	0	1	0	0
Total	1	7	0	1	0	0
N+F	8		1		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	0	0	53	0	0	0	8
Remplacements	0	0	0	33	0	0	0	19
Total	0	0	0	86	0	0	0	27
N+F	0		86		0		27	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	1		0		0		1	
Francophones		7		87		27		121
N+F	8		87		27		122	

CPAS DE SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	64	3	61
Relatives au personnel statutaire	2	1	1
Relatives au personnel contractuel	62	2	60

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	1	0	0	0	0
Stage	0	0	1	0	0	0
Total	0	1	1	0	0	0
N+F	1		1		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	4	1	32	0	0	1	24
Remplacements	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	4	1	32	0	0	1	24
N+F	4		33		0		25	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		2		1		3	
Francophones		5		32		24		61
N+F	5		34		25		64	

CPAS DE WOLUWE-SAINT-LAMBERT

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	0	0	0
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	0	0	0

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	0	0	0	0	0	0	0
Remplacements	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0		0	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		0		0		0		0
N+F	0		0		0		0	

CPAS DE WOLUWE-SAINT-PIERRE

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	97	0	97
Relatives au personnel statutaire	1	0	1
Relatives au personnel contractuel	96	0	96

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	1	0	0	0	0
Total	0	1	0	0	0	0
N+F	1		0		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	4	0	32	0	0	0	28
Remplacements	0	2	0	26	0	0	0	4
Total	0	6	0	58	0	0	0	32
N+F	6		58		0		32	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		7		58		32		97
N+F	7		58		32		97	

CPAS D'UCCLE

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	129	7	122
Relatives au personnel statutaire	13	1	12
Relatives au personnel contractuel	116	6	110

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	1	9	0	3	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	1	9	0	3	0	0
N+F	10		3		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	2	11	1	44	0	0	0	24
Remplacements	1	2	2	24	0	0	0	5
Total	3	13	3	68	0	0	0	29
N+F	16		71		0		29	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	4		3		0		7	
Francophones		22		71		29		122
N+F	26		74		29		129	

CPAS DE FOREST

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	12	1	11
Relatives au personnel statutaire	0	0	0
Relatives au personnel contractuel	12	1	11

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	0	0	0	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0
N+F	0		0		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	1	1	0	4	0	0	0	5
Remplacements	0	0	0	1	0	0	0	0
Total	1	1	0	5	0	0	0	5
N+F	2		5		0		5	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	1		0		0		1	
Francophones		1		5		5		11
N+F	2		5		5		12	

CPAS DE WATERMAEL-BOITSFORT

APERÇU

	N+F	N	F
Nombre de décisions	35	0	35
Relatives au personnel statutaire	2	0	2
Relatives au personnel contractuel	33	0	33

STATUTAIRES

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
Nomination/promotion	0	1	0	1	0	0
Stage	0	0	0	0	0	0
Total	0	1	0	1	0	0
N+F	1		1		0	

CONTRACTUELS

	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Contractuels	0	2	0	19	0	0	0	3
Remplacements	0	0	0	8	0	0	0	1
Total	0	2	0	27	0	0	0	4
N+F	2		27		0		4	

EVALUATION

	Approbation		Suspension (brevet+parit.)		Tolérance		Total	
	N	F	N	F	N	F	N	F
Néerlandophones	0		0		0		0	
Francophones		3		28		4		35
N+F	3		28		4		35	

4 Données statistiques 2018 - par grade

Vous trouverez sur les pages suivantes les données statistiques concernant l'application de la tutelle linguistique du Vice-Gouverneur, ventilées par grade. Ce sont toujours des décisions prises en 2018 (même si dans certains cas une copie de ces décisions n'a été transmise qu'en 2019).

Dans un nombre limité de décisions par rapport à une occupation d'étudiant (8 NL - 34 FR), il n'était pas clair dans quelle grade les personnes concernées travaillaient. Ces dossiers n'ont pas été pris en compte dans les tableaux ci-dessous.

COMMUNES - STATUTAIRES PAR GRADE

Grade	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
A	31	117	4	32	0	11
B	17	77	0	12	0	0
C	29	66	0	5	0	0
D	7	15	0	3	0	0
E	4	3	0	0	0	0
Total	88	278	4	52	0	11

CPAS - STATUTAIRES PAR GRADE

Grade	Approbation		Suspension (brevet)		Suspension (parité)	
	N	F	N	F	N	F
A	1	2	2	21	0	3
B	8	31	1	17	0	0
C	2	9	0	16	0	0
D	0	2	0	4	0	0
E	0	1	0	0	0	0
Total	11	45	3	58	0	3

COMMUNES - CONTRACTUELS PAR GRADE

Grade	Approbation		Suspension		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F
A	10	36	19	183 ⁽²⁾	2	28
B	8	45	16	134	2	46
C	17	41	20	172	5	58
D	5	17	2	76	4	37
E	0	0	4 ⁽¹⁾	63 ⁽¹⁾	2	41
Total	40	139	61	628	15	210

CPAS - CONTRACTUELS PAR GRADE

Grade	Approbation		Suspension		Tolérance	
	N	F	N	F	N	F
A	4	10	1	47 ⁽³⁾	1	19
B	3	35	9	478	4	207
C	1	17	7	258	1	89
D	1	1	10	132	4	41
E	0	0	0	24 ⁽¹⁾	0	21
Total	9	63	27	939	10	377

⁽¹⁾ Seule une connaissance orale élémentaire est demandée d'un membre du personnel de niveau E.

⁽²⁾ Dont 2 pour le non-respect des règles de parité

⁽³⁾ Dont 3 pour le non-respect des règles de parité

5 Données statistiques 2018 - commentaires

5.1 Généralités

Pour 2018, un total de 3.113 décisions ont été soumises à la tutelle linguistique du Vice-Gouverneur. Cela représente une augmentation de pas moins de 21,9% par rapport à 2017 et le nombre le plus élevé depuis 2013. Cette augmentation est nettement plus forte dans les CPAS (39,7%) que dans les communes (7,7%). La reprise de la transmission de dossiers par les CPAS de Bruxelles et de Forest (voir ci-dessous) en est bien sûr une explication importante. En termes de pourcentage, elle est également beaucoup plus forte parmi les agents statutaires (+ 48,7%, de 372 à 553) que parmi les agents contractuels (+ 17,3%, de 2.182 à 2.560). Au total, 1.799 décisions de suspension ont été rendues en 2018, ce qui constitue un record absolu, après la forte augmentation déjà de 1.032 en 2016 à 1.486 en 2017.

Malgré l'augmentation globale du nombre de décisions soumises, les tableaux par commune et par CPAS montrent que toutes les autorités locales ne respectent toujours pas leurs obligations légales à cet égard. Le rapport annuel 2017 faisait état de problèmes liés à la transmission des décisions des CPAS de Bruxelles, Ixelles, Woluwe-Saint-Lambert et Forest. Grâce à une intervention des Ministres compétents du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune, les CPAS de Bruxelles et de Forest soumettent à nouveau les décisions pertinentes au service du Vice-Gouverneur. Ce n'est que dans les CPAS d'Ixelles et de Woluwe-Saint-Lambert que la reprise de transmission de leurs décisions ne peut toujours pas être établie, malgré les rappels répétés. Cependant, il convient également de noter que le CPAS de Koekelberg n'a soumis aucune décision pour l'année 2018, alors qu'il y en avait encore 3 en 2017.

Outre la problématique des autorités des CPAS mentionnés ci-dessus, qui ne respectent pas leurs obligations légales, il faut également souligner que les décisions prises par certaines autorités locales se réfèrent parfois à un recrutement antérieur de la personne concernée, dont la décision n'a pas été reçue. Cela indique que même auprès des autorités où il y a bien la volonté de se conformer aux obligations légales, il y a parfois une certaine négligence. C'est donc un défi permanent pour mes services d'insister pour que toutes les autorités locales transfèrent en temps utile toutes les décisions pertinentes et les informations nécessaires.

5.2 Personnel statutaire

553 (17,8%) des décisions soumises à la tutelle linguistique du Vice-Gouverneur concernaient le recrutement de personnel statutaire. Dans 131 cas (23,7%), la nomination en tant que stagiaire ou statutaire a dû être suspendue pour violation des lois linguistiques. Dans les 422 autres cas (76,3%), il a été constaté que la personne concernée disposait de toutes les brevets requis par la loi, attestant leur connaissance écrite et orale de la deuxième langue.

Le pourcentage de nominations statutaires a considérablement augmenté en 2018 par rapport à 2017: 28,3% en 2018 contre 23,7% en 2017 dans les communes et pas moins de 7,5% en 2018 contre 3,2% en 2017 dans les CPAS.

La nomination de personnel statutaire dans les administrations communales s'opère en majeure partie en conformité avec les lois linguistiques. À 84,5%, le pourcentage de délibérations légitimes était nettement plus élevé en 2018 que les années précédentes, rompant ainsi la tendance négative: 67,4% en 2017, 76,8% en 2016 et 86,2% en 2015.

Également en chiffres absolus, les chiffres indiquent une nette diminution du nombre de suspensions de nominations statutaires dans les communes: 67 en 2018, contre 110 en 2017 et 87 en 2016.

Dans les CPAS, seulement 46,7% des nominations statutaires ont été faites conformément aux lois linguistiques, contre 57% en 2017. En chiffres absolus, le nombre de suspensions a été multiplié par quatre: 64 en 2018, contre 15 en 2017 et 15 aussi en 2016. Ici aussi, la reprise de la transmission de décisions par le CPAS de Bruxelles constitue une explication importante.

Il convient de noter que certaines nominations d'agents statutaires se rapportent à des emplois pour lesquels les lois linguistiques stipulent que, à partir d'un certain niveau, la parité entre les deux groupes linguistiques doit être respectée (voir chapitre 6). Dans 11 des 67 suspensions dans les communes et 3 des 64 suspensions dans les CPAS, la suspension était essentiellement fondée sur le non-respect de la parité.

Comme le montrent les tableaux publiés, la situation est parfois très différente d'une commune à l'autre. 77 des 131 suspensions de personnel statutaire sont situées au niveau de deux autorités locales.

5.3 Personnel contractuel

2.560 (82,2%) des décisions soumises à la tutelle linguistique du Vice-Gouverneur concernaient le recrutement de personnel contractuel. Dans 1.668 cas (65,2%), le recrutement contractuel a dû être suspendu pour violation des lois linguistiques. Dans 251 cas (9,8%), l'intéressé a satisfait aux exigences légales en matière de connaissance écrite et/ou orale de la deuxième langue. Enfin, dans 641 cas (25%), une exception a été faite pour des contractuels qui n'ont été recrutés que pour une courte période et dont le recrutement, sans être strictement conforme aux exigences des lois linguistiques, n'a pas été suspendu immédiatement.

Dans les communes, 16,3% des recrutements étaient conformes aux lois linguistiques, tandis que 63% des dossiers ont été suspendus et que 20,6% des cas étaient tolérés en raison de la courte durée du contrat. En 2017, les pourcentages étaient respectivement de 14,2% (approbation), de 63,4% (suspension) et de 22,3% (tolérance).

En revanche, dans les CPAS, seulement 4,9% des recrutements étaient conformes aux lois linguistiques, tandis que 66,7% des dossiers ont été suspendus et que 28,3% des cas étaient tolérés en raison de la courte durée du contrat. En 2017, les pourcentages étaient respectivement de 4,4% (approbation), de 61,3% (suspension) et de 34,3% (tolérance).

Nous constatons donc que des décisions d'engagement contractuel doivent encore souvent être suspendues. Ceci s'explique généralement par le constat d'une succession de contrats à court terme, dépassant les limites de la tolérance.

5.4 Attestations de la connaissance de la deuxième langue communiquées après l'engagement

Un certain nombre de communes et de CPAS ont la bonne habitude de transmettre systématiquement des brevets linguistiques obtenus par leurs membres du personnel. Cela a un double avantage. D'une part, ça permet de placer une éventuelle suspension préalable de l'employé en question dans une autre perspective. En effet, l'intéressé ne disposait peut-être pas des brevets linguistiques requis au moment de la nomination, mais il a ensuite fait les efforts nécessaires pour se conformer aux lois linguistiques. D'autre part, ça permet également aux services du Vice-Gouverneur de prendre en compte les brevets linguistiques obtenus lors du traitement d'un dossier ultérieur concernant la personne concernée, et donc de ne pas suspendre inutilement.

Dans pas moins de 54 dossiers de 2018, au moins un brevet linguistique a été transmis, ce qui peut être un signal particulièrement prometteur. 18 brevets linguistiques ont également été reçus concernant des dossiers plus anciens.

5.5 Prise d'acte et maintien ou retrait de décisions suspendues

Lorsqu'une délibération relative à une désignation est suspendue par le Vice-Gouverneur, la commune ou le CPAS peut retirer ou maintenir cette délibération. En 2018 une délibération a été retirée après suspension sur base d'une violation des lois linguistiques. Une prise d'acte avec maintien a été transmise pour 1.374 décisions: 556 pour les communes et 818 pour les CPAS.

5.6 Annulation de décisions suspendues

Le pouvoir d'annulation d'une décision suspendue appartient aux organes de la Région de Bruxelles-Capitale. Pour les décisions des autorités communales, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a le pouvoir d'annulation par ses pouvoirs sur les administrations locales. Pour les décisions des CPAS, il s'agit d'une compétence du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale.

Aucune décision d'annulation de décision suspendue en 2018 ne m'a été communiquée.

6 Parité dans les emplois égaux ou supérieurs à celui de chef de division

En 2018, 19 décisions ont été suspendues par le Vice-Gouverneur pour non-respect des règles de parité (14 statutaires et 5 contractuels).

Afin de préserver le respect de la parité, le Vice-Gouverneur doit disposer à intervalles réguliers d'aperçus actualisés qui lui sont transmis par les autorités administratives des communes et des CPAS.

Ces aperçus contiennent une liste nominative de tous les fonctionnaires avec un grade de chef de division (A5) ou supérieur, indiquant leur rôle linguistique, mis à jour le 31 décembre de l'année précédente. Ils indiquent également le nombre de places prévues au cadre.

A la page suivante, vous trouverez un résumé des derniers aperçus envoyés. En cas de parité parfaite, le prochain recrutement / désignation pour l'exercice de fonctions supérieures / nomination / promotion au grade d'A5 ou supérieur peut être attribué à une personne néerlandophone ou francophone. Si la parité n'est pas parfaite, le recrutement / désignation pour l'exercice de fonctions supérieures / nomination / promotion devrait aller à un candidat appartenant au groupe linguistique le moins représenté dans les grades concernés.

Le tableau mentionne également la date des dernières listes reçues. Un certain nombre de communes et de CPAS restent malheureusement en défaut à cet égard.

En dehors de la parité pour les emplois égaux ou supérieurs à celui de chef de division, l'article 21, §7 des lois linguistiques prévoit qu'au moins 50% des emplois à conférer doit être reparti à parité entre les deux groupes linguistiques. Il est impossible pour mes services de surveiller en permanence le roulement du personnel dans chaque commune et CPAS. Cependant, si nous notons que sur les 3.113 dossiers de recrutement en 2018 seuls 276 (9%) concernaient un néerlandophone, on peut supposer qu'au moins dans un certain nombre d'administrations locales, la représentation minimale de 25% de néerlandophones n'est pas atteinte.

Nr	Commune	Cadre	Occupation		Total	Pourcentage		Date
			F	N		F	N	
1	Anderlecht	33	11	12	23	47,8%	52,2%	31/03/2019
2	Bruxelles	83	43	27	70	61,4%	38,6%	31/12/2018
3	Ixelles	87	5	4	9	55,6%	44,4%	31/12/2018
4	Etterbeek	18	12	1	13	92,3%	7,7%	31/12/2018
5	Evere	16	5	2	7	71,4%	28,6%	31/12/2018
6	Ganshoren	7	3	1	4	75,0%	25,0%	31/12/2018
7	Jette	56,5	23	7	30	76,7%	23,3%	31/12/2018
8	Koekelberg	5	4	1	5	80,0%	20,0%	31/12/2016
9	Auderghem	9	2	3	5	40,0%	60,0%	31/12/2018
10	Schaerbeek	40	23	9	32	71,9%	28,1%	31/12/2018
11	Berchem-Sainte-Agathe	9	5	4	9	55,6%	44,4%	31/12/2018
12	Saint-Gilles	15	11	1	12	91,7%	8,3%	31/12/2018
13	Molenbeek-Saint-Jean	18	12	6	18	66,7%	33,3%	31/03/2019
14	Saint-Josse-ten-Noode	11	7	4	11	63,6%	36,4%	31/12/2018
15	Woluwe-Saint-Lambert	24	12	3	15	80,0%	20,0%	31/12/2013
16	Woluwe-Saint-Pierre	16	7	2	9	77,8%	22,2%	31/12/2017
17	Uccle	28	15	6	21	71,4%	28,6%	31/12/2018
18	Forest	15	3	3	6	50,0%	50,0%	31/12/2018
19	Watermael-Boitsfort	7	3	1	4	75,0%	25,0%	31/12/2017
Total		497,5	206	97	303	68,0%	32,0%	

Nr	CPAS	Cadre	Occupation		Total	Pourcentage		Date
			F	N		F	N	
1	Anderlecht	6	1	2	3	33,3%	66,7%	31/12/2018
2	Bruxelles	40	16	15	31	51,6%	48,4%	31/03/2001
3	Ixelles	14	8	1	9	88,9%	11,1%	31/12/2017
4	Etterbeek	6	3	2	5	60,0%	40,0%	31/12/2018
5	Evere	5	2	1	3	66,7%	33,3%	31/12/2018
6	Ganshoren	4	2	2	4	50,0%	50,0%	31/12/2018
7	Jette	18	4	3	7	57,1%	42,9%	31/12/2018
8	Koekelberg	2	2	0	2	100,0%	0,0%	31/12/2018
9	Auderghem	3	2	0	2	100,0%	0,0%	31/12/2017
10	Schaerbeek	18	16	1	17	94,1%	5,9%	31/12/2018
11	Berchem-Sainte-Agathe	5	2	3	5	40,0%	60,0%	31/12/2018
12	Saint-Gilles	6	3	1	4	75,0%	25,0%	31/12/2017
13	Molenbeek-Saint-Jean	14	6	2	8	75,0%	25,0%	31/12/2018
14	Saint-Josse-ten-Noode	4	3	0	3	100,0%	0,0%	31/12/2018
15	Woluwe-Saint-Lambert	9	8	1	9	88,9%	11,1%	31/12/2018
16	Woluwe-Saint-Pierre	4	3	1	4	75,0%	25,0%	31/12/2018
17	Uccle	18	6	0	6	100,0%	0,0%	31/12/2018
18	Forest	7	3	0	3	100,0%	0,0%	31/12/2018
19	Watermael-Boitsfort	4	4	0	4	100,0%	0,0%	31/12/2018
Total		187	94	35	129	72,9%	27,1%	

7 Plaintes

7.1 Généralités

Au cours de l'année 2018, le Vice-Gouverneur a reçu 10 nouvelles plaintes. Ce chiffre est similaire aux années précédentes.

APERÇU PLURIANNUEL - PLAINTES

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre	13	11	11	17	10	9	6	5	7	10

7.2 Détail des plaintes

Plainte 1

Nous avons reçu une plainte contre la commune de Jette, plus précisément le service qui fournit les chèques ALE pour l'atelier de repassage. Pour la remise des chèques, il est notamment demandé de compléter et de signer un document rédigé uniquement en français. Le bourgmestre de Jette a été contacté. La personne concernée a reçu une copie du document en néerlandais, ce qui a permis de clôturer le dossier.

Plainte 2

Nous avons reçu une plainte contre Bruxelles Propreté. Dans ce dossier, une réponse en français était fournie suite à une notification faite en néerlandais via Internet. Une lettre a été envoyée à Bruxelles Propreté et au secrétaire d'État compétent du Gouvernement Bruxellois. Même après un rappel, nous n'avons pas reçu de réponse de Bruxelles Propreté, ni du secrétaire d'État. Le dossier a été classé sans suite.

Plainte 3

Nous avons reçu une plainte contre la police de Bruxelles-Capitale. Un homme a été contrôlé dans la rue par trois policiers en civil. Ils s'adressent au monsieur en français et plus tard, un PV en français suivait, alors que l'intéressé était néerlandophone. Une lettre a été envoyée au bourgmestre de la ville de Bruxelles et au chef de zone de la zone 5339. Nous avons ensuite envoyé un rappel aux deux personnes concernées, mais celui-ci est également resté sans réponse. Le dossier a dû être classé sans suite.

Plainte 4

Nous avons reçu une plainte contre la STIB. Les terminaux de paiement de la station de métro Pannenhuis passeraient automatiquement en français après utilisation. Ce problème semble concerner un problème d'automatisation des terminaux de paiement. La personne concernée a reçu une réponse à deux reprises de la part de la STIB. Le dossier pouvait ainsi être clôturé.

Plainte 5

Une plainte a été déposée contre le bourgmestre d'Uccle. Un résident s'est plaint qu'un document destiné à la propagande électorale n'ait été envoyé qu'en français. Comme il ne

s'agissait pas d'une communication officielle, nous ne pouvions pas intervenir dans cette affaire. La personne concernée en a été informée.

Plainte 6

Une plainte a été déposée contre la région Bruxelloise. Lors de son inscription à un cours de formation néerlandophone « comment réagir en cas de situation d'urgence » pour citoyens, un message de confirmation a été envoyé en français. Ensuite, il s'est avéré que le cours ne pouvait pas être donné en néerlandais. Nous avons envoyé une lettre au secrétaire d'État compétent au sein du gouvernement Bruxellois. Elle nous a assuré que les cours sont donnés par un duo de formateurs, dont au moins un néerlandophone. Nous avons reçu une réponse formelle que nous avons transmis à la personne concernée.

Plainte 7

Nous avons reçu une plainte contre la commune d'Anderlecht. La personne concernée a demandé un extrait de son casier judiciaire via Internet. Il a reçu l'extrait en français à deux reprises. Nous avons envoyé une lettre au bourgmestre d'Anderlecht. Apparemment, il s'agissait d'une manipulation incorrecte du nouveau logiciel. L'autorité communale nous a assuré qu'elle adhère beaucoup d'importance à ce que les règles relatives à l'utilisation de langues en matière administrative soient strictement respectées. Un extrait en néerlandais a été envoyé au plaignant. L'erreur informatique a été corrigée et l'intéressé en a été informé.

Plainte 8

Une plainte a été déposée contre BPost. La personne concernée avait passé une commande auprès de Bol.com. Cela a été traité en français par BPost. Dans le même temps, l'intéressé a déposé une plainte auprès du CPL. Nous avons décidé d'attendre le résultat de leur enquête et de voir si la personne pouvait trouver satisfaction dans leur réponse. Le dossier pouvait être clôturé par la suite.

Plainte 9

Une plainte a été déposée contre la commune d'Auderghem. Un courrier électronique envoyé aux employés de l'administration communale était rédigé uniquement en français. Une lettre a été envoyée au bourgmestre d'Auderghem. La réponse du bourgmestre a été envoyée à l'intéressé, mais celui-ci n'a pas l'a trouvé satisfaisante. Après d'autres contacts, le dossier a néanmoins été clôturé.

Plainte 10

Une plainte a été déposée contre le fait qu'à Laeken, lors des dernières élections communales, la réception des électeurs et les instructions affichées étaient uniquement en français. Nous avons envoyé une lettre au Ministre-Président de la Région Bruxelloise. Il nous a informé que si un président de bureau de vote est incapable de s'exprimer en néerlandais, il doit désigner un secrétaire pour l'assister dans cette tâche. On nous a également assuré que des affiches contenant des instructions dans les deux langues nationales ont été livrées aux communes. Naturellement, les communes devaient ensuite les afficher dans les deux versions. Les lois linguistiques seraient certainement prise en compte à l'avenir. La réponse a été envoyée à la personne concernée, après quoi le dossier a été clôturé.

8 Conclusions du Vice-Gouverneur

L'Arrondissement Administratif de Bruxelles-Capitale est la seule région linguistique bilingue dans la constitution Belge. La réalisation de ce bilinguisme dans les services quotidiens aux citoyens est un défi permanent, devenu plus complexe, mais non moins pertinent, en raison de la forte augmentation de l'internationalisation et de la diversité culturelle et linguistique. La législation sur l'emploi des langues en matière administrative reste la colonne vertébrale et la mesure de ce bilinguisme. Mais la législation existante et la tutelle exercée par mon service ne suffisent pas en soi pour assurer le service bilingue envisagé. Cela nécessite l'engagement et la participation de toutes les autorités, services et personnes concernées.

Les pouvoirs locaux qui garantissent des services essentiels à la population, n'ont pas seulement la responsabilité de veiller à ce que le personnel qu'ils recrutent satisfasse aux exigences légales en matière de connaissance des langues. Elles doivent également veiller à ce que leurs services soient en toutes circonstances au service de la population dans les deux langues nationales et à ce que leurs communications au public soient toujours bilingues. Ceci nécessite non seulement une attention constante pour les exigences légales, mais surtout un engagement positif de considérer le bilinguisme comme une partie intégrante d'un service de qualité et d'un fonctionnement professionnel. Les moyens modernes de communication et d'information peuvent constituer à la fois un outil et un défi supplémentaire.

Il en va de même pour les administrations et entreprises publiques fédérales et régionales actives dans l'Arrondissement Administratif de Bruxelles-Capitale. La gestion de leur personnel est soumise à d'autres règles au niveau des lois linguistiques que de celle des autorités locales, mais néanmoins leur fonctionnement bilingue est essentiel pour la population et fait l'objet de procédures de plainte auprès de mon service. En particulier, la police et les services d'urgence, qui rentrent en contact avec le public de manière très directe en raison de la nature de leur fonction, doivent faire objet d'une attention particulière dans ce domaine.

Lors du recrutement de personnel légalement bilingue, les pouvoirs locaux dépendent aussi du fonctionnement d'autres autorités. Ainsi, l'autorité fédérale est chargée, par la législation sur l'emploi des langues en matière administrative, de l'organisation des examens pour l'obtention des brevets linguistiques exigées par la loi. Les Communautés pour leur part sont compétentes pour l'enseignement et par conséquent aussi pour l'instruction dans la deuxième langue, aussi bien dans l'enseignement régulier que par le biais de diverses initiatives de formation. Les pouvoirs locaux font également appel à Actiris, le service régional de l'emploi en Région Bruxelloise, dans leur recherche de personnel qualifié bilingue. Une approche cohérente, à tous les niveaux politiques et avec une collaboration active entre toutes les parties concernées, semble nécessaire ici, non seulement pour assurer un meilleur respect des lois linguistiques, mais également pour utiliser au mieux tout le talent présent dans notre société.

Les lois sur l'emploi des langues en matière administrative ne sont pas un objectif en soi, mais un moyen de veiller à ce que le gouvernement serve les citoyens de la meilleure façon possible. Elles constituent également un ensemble complexe et complet à cet égard, qui reflète l'équilibre social et institutionnel du pays. La tutelle et le maintien sont un élément essentiel de cette législation.

En ce qui concerne tous les éléments susmentionnés qui sont essentiels pour l'application des lois linguistiques dans l'Arrondissement Administratif de Bruxelles-Capitale, on peut conclure sur base des données incluses dans ce rapport:

1. Le nombre total de décisions soumises à mon service délibérations relatives au personnel des pouvoirs locaux s'élevait à 3.113 en 2018, soit une augmentation de près de 22% par rapport à 2017. L'aperçu pluriannuel à la page 8 du présent rapport annuel montre que le nombre de décisions soumises peut fluctuer assez fortement d'une année à l'autre. Cependant, il est clair que l'augmentation particulièrement forte en 2018 s'explique en grande partie par le fait que deux CPAS ont repris la transmission de leurs décisions en matière de personnel. L'augmentation globale du nombre de dossiers soumis par les CPAS est donc beaucoup plus spectaculaire, près de 40%, que dans les communes (moins de 8%).

Il reste difficile d'obtenir une présentation cohérente de toutes les décisions de personnel pertinentes de toutes les autorités locales Bruxelloises, bien qu'il s'agisse d'une obligation légale. Ce n'est que durant la période 2013-2015 que toutes les autorités communales et les CPAS, sans exception, ont transmis leurs décisions au Vice-Gouverneur, conformément à la législation sur l'emploi des langues. En 2016, ce n'était plus le cas pour les CPAS de la Ville de Bruxelles et en 2017, les CPAS d'Ixelles, de Woluwe-Saint-Lambert et de Forest n'avaient plus transmis de décisions. Après une insistance répétée et infructueuse du Vice-Gouverneur, un appel a été lancé aux Ministres chargés de la tutelle sur le CPAS au sein du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune. Grâce en partie à leur intervention, les CPAS de la Ville de Bruxelles et de Forest remplissent à nouveau leurs obligations légales. Cependant, les CPAS d'Ixelles et de Woluwe-Saint-Lambert continuent à refuser de soumettre leurs décisions au contrôle légal. En 2018, pour la première fois, aucune décision n'a été transmise par le CPAS de Koekelberg. Bien entendu, de nouvelles efforts seront faits à l'avenir pour redresser la situation. Le soutien des autorités supérieures de tutelle sera essentiel dans cette matière.

Il convient toutefois de noter que la grande majorité des autorités locales se conforment aux obligations légales en matière d'envoi de décisions. Parfois, des dossiers incomplets posent problème, bien que ces dernières années, de plus en plus d'administrations locales ont contacté mon service afin d'assurer un flux d'informations correct et complet.

Un point d'attention particulier reste également le flux d'informations en matière de parité au niveau dirigeant. Un nombre limité d'autorités locales refusent - malgré l'insistance répétée - à tenir mes services au courant de la situation actuelle. Dans un cas, les dernières informations que nous avons reçues à ce jour datent de 2001. Ici aussi, la circulation de l'information s'est améliorée ces dernières années, mais des efforts continus devront être faits pour rectifier complètement la situation afin d'assurer une tutelle correcte.

2. Dans 673 des délibérations soumises, les lois linguistiques ont été pleinement respectées. Il s'agit donc de 21,6% des cas, ce qui représente une augmentation par rapport à 2017 mais reste légèrement inférieur au pourcentage moyen des années précédentes. Comme les années précédentes, il y a une grande différence selon qu'il s'agisse de personnel statutaire ou contractuel. Parmi les décisions soumises concernant les employés statutaires, 76,3% étaient conformes à la législation sur l'emploi des langues. Des délibérations relatives au personnel statutaire, seuls 9,8% étaient conformes à la législation sur l'emploi des langues.

Conformément à la pratique établie suivie par les Vice-Gouverneurs précédents, les délibérations concernant des agents contractuels, désignés pour une très courte durée (contrats de remplacement, par exemple), qui ne disposaient pas du certificat de connaissance linguistique exigé, n'ont pas été suspendues. En 2018, c'était le cas dans 641 dossiers, soit 20,6% du nombre total de dossiers.

Un total de 1.799 des décisions soumises ont été suspendues parce qu'elles étaient en conflit avec les lois linguistiques. Cela représente 57,8% du nombre total de dossiers.

3. Dans un nombre de cas limité mais non négligeable, des délibérations doivent être suspendues à cause du non-respect de la parité au niveau dirigeant. En 2018, il s'agissait de 19 cas. Il ressort des données recueillies par mes services que seulement dans 5 des 19 communes et dans 7 des 19 CPAS, les fonctions dirigeantes sont remplies en parité ou en quasi-parité (une différence d'une unité avec un nombre impair de postes).
4. Comme les années précédentes, un certain nombre d'autorités locales ont transmis une série de brevets linguistiques pour des membres de personnel déjà employés. En 2018, il y en a eu 41 pour des dossiers de la même année et 18 pour des dossiers d'années antérieures. Cela indique que certaines autorités locales encouragent effectivement leur personnel à obtenir le brevet linguistique requise pour leur poste et que cela peut aussi être efficace. D'autre part, les différents systèmes de primes de bilinguisme, cofinancés par le gouvernement fédéral, jouent également un rôle positif à cet égard.
5. Le nombre de plaintes formelles introduites auprès de mon service par des particuliers s'élevait à 10 en 2018. Comme chaque année, il y avait également une série de prises de contact et de questions non liées à une plainte formelle. Les plaintes et les questions visaient tant le fonctionnement des différents services, aussi bien des pouvoirs locaux que d'autres autorités et entreprises publiques. Comme décrit aux pages 55 à 56, la réponse varie selon l'autorité concernée et au cas par cas.

Dans de nombreux cas, une plainte auprès des services du Vice-Gouverneur est également accompagnée d'une plainte auprès de la Commission Permanente de Contrôle Linguistique, qui dispose de pouvoirs plus étendus dans ce domaine.

Globalement, on peut conclure que la situation en ce qui concerne le respect de la législation sur l'emploi des langues en matière administrative au niveau des autorités locales Bruxelloises reste problématique (comme le démontre le pourcentage élevé de recrutements et nominations où les exigences légales ne sont pas remplies), et qu'un nombre limité de pouvoirs locaux tente même d'échapper à la tutelle dans ce domaine. Ceci ne porte pas atteinte aux efforts déployés par d'autres autorités locales pour assurer un service bilingue et au fait que de nombreux membres de personnel font réellement un effort pour obtenir le brevet linguistique requis et pour fournir des services professionnels et correctes à tous les citoyens.

La conclusion qui s'impose est que toutes les autorités compétentes devront persister à faire des efforts pour parvenir à une application complète et correcte de la législation sur l'emploi des langues en matière administrative dans la région bilingue de Bruxelles-Capitale. Ces efforts peuvent produire les meilleurs résultats s'ils s'inscrivent dans une approche cohérente et globale visant à renforcer le bilinguisme à Bruxelles. Education (dans les écoles et dans divers établissements de formation); placement et orientation pour les demandeurs d'emploi; stimuler le bilinguisme par le biais de primes et d'autres initiatives positives; une

meilleure publicité des examens linguistiques légales; et une politique de personnel qui adhère pleinement au bilinguisme prévu par la loi font tous partie d'une telle approche cohérente, ainsi que, bien sûr, d'un mécanisme efficace et contraignant de contrôle et de sanction qui doit en être un élément clef.